

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance extraordinaire des membres du conseil tenue au lieu ordinaire des séances, le mercredi 19 décembre 2012 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Jocelyn Ross, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jean Robidoux est également présent. Le conseiller Ovila Soucy est absent.

Les membres du conseil constatent que l'avis de convocation de l'assemblée portant sur le budget pour l'année 2013 a été signifié tel que requis par le Code municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget par le maire, M. Gaston Gaudreault
4. Adoption du budget de l'année 2013 et du programme triennal des immobilisations
5. Avis de motion de l'adoption du règlement R-2012-173, pour fixer le taux des taxes et les tarifs pour l'année 2013
6. Période de questions
7. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

2012-12-353

Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Présentation du budget par le maire, M. Gaston Gaudreault

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault fait la présentation du budget pour l'année 2013, le texte de sa présentation étant le suivant :



PRÉSENTATION DU BUDGET 2013

Mesdames,
Messieurs,

Les membres de votre conseil municipal sont heureux de vous voir ici ce soir, pour vous présenter le budget de l'année 2013, ainsi que le

programme triennal des immobilisations. En vertu du Code municipal, ce seront les seuls sujets discutés au cours de cette séance.

À la fin de la séance, il y aura une période de questions.

Le budget que nous vous présentons pour l'année 2013 est à hauteur de 3 272 747 \$ par rapport à un budget de 3 133 007 \$ en 2012, ce qui représente une augmentation de 4,4%.

Avec ce budget pour 2013, nous pouvons fixer le taux de la taxe générale à 0,7601 \$ par 100 \$ d'évaluation, par rapport à un taux de 0,9946 \$ en 2012. Nous verrons plus loin que c'est l'augmentation du rôle d'évaluation qui explique principalement cette baisse marquée du taux de la taxe.

Cette année, la préparation du budget a été plus complexe que pour les trois derniers exercices. Plusieurs éléments expliquent cette situation :

- 1- Il y a le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, qui fait passer les valeurs imposables de 171 450 000 \$ à 228 703 100 \$, soit une augmentation de plus de 33 %. Si le pourcentage d'augmentation de l'évaluation avait été le même pour tous les immeubles de la municipalité, cela aurait été beaucoup plus simple pour nous. En effet, en abaissant le taux de la taxe, vous auriez pu retrouver un compte de taxe en relation directe avec celui de l'an passé. Cependant, ce n'est pas le cas. Dans le secteur de Sainte-Luce-sur-Mer, l'évaluation augmente entre 13 % et 34 %, ce qui favorise le maintien ou la baisse du compte de taxes. Pour les rangs et le secteur Luceville, l'évaluation augmente entre 36 % et 53 %, ce qui amène une augmentation du compte de taxes.
- 2- Nous avons dû encaisser une perte de revenu de l'ordre de 33 701 \$ du Gouvernement du Québec (retour de la TVQ et Aide au réseau routier). Également, les trois immeubles les plus évalués de la municipalité voient leurs évaluations réduites de façon importante, ce qui nous amène à des pertes de revenus de l'ordre de 24 048 \$.
- 3- Nous connaissons également une augmentation des coûts de la Sûreté du Québec, de l'ordre de 20 737 \$. Des plus, en novembre 2013 il y aura les élections municipales, qui génèrent une dépense de 15 590 \$.

Tous ces items, à savoir la baisse de l'aide de Québec, la baisse d'évaluation pour certains immeubles, l'augmentation des coûts de la Sûreté du Québec et les élections municipales, représentent plus de 0,04 \$ sur le taux de la taxe.

Dans l'ensemble, les tarifs pour l'aqueduc, l'égout domestique et les matières résiduelles sont à peu près équivalents à l'an passé.

Au niveau du budget des transports, je tiens à signaler que le fait d'avoir municipalisé les opérations de déneigement des rues et rangs et procédé à l'acquisition de machinerie ainsi qu'un nouveau garage municipal, génère comme prévu une réduction des coûts.

En effet, le budget pour 2013 dans la section « Transport » est de 535 391 \$, si on y ajoute l'amortissement pour la machinerie et le nouveau garage, on en arrive à une somme de 629 453 \$, ce qui représente une économie de près de 80 000 \$ par rapport au budget de 2011, étant la dernière année où nous étions à contrat pour le déneigement. À ce moment, le budget « Transport » était de 709 130 \$.

Dans la section « Loisirs et Culture », il y a une augmentation de 46 759 \$. Dans cette somme, il faut attribuer 22 392 \$ à l'achat de l'Église Notre-Dame-de-la-Paix. Lors de l'achat de l'église, nous étions conscients que ces coûts seraient engendrés. Nous avons présenté une demande d'aide au CLD de La Mitis, pour réaliser une étude de marché, visant à déterminer la vocation future de cet immeuble. C'est le conseiller Jocelyn Ross qui pilote ce dossier.

Tenant compte de tous ces éléments, nous avons voulu maintenir votre compte de taxes à son niveau le plus bas possible. C'est pour cette raison que nous avons approprié une partie du surplus libre pour abaisser le taux de la taxe générale et ainsi abaisser votre compte de taxes.

Nous prévoyons qu'au 31 décembre 2012 le surplus libre sera à hauteur de 366 000 \$, de cette somme nous approprions 210 670 \$ pour équilibrer le budget de 2013.

De cette façon, nous en arrivons à un taux de taxe de 0,7601 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Si on prend le compte de taxes moyen de 2012, qui était de 1 331,92\$ et qu'on le compare à celui de 2013 qui est de 1 348,85 \$, il y a une augmentation de 1,2 %.

Cependant, il faut faire une mise en garde, comme je le mentionnais précédemment, le fait que nous ayons un nouveau rôle d'évaluation, cela a pour effet de moduler l'évaluation différemment selon les secteurs de la municipalité par rapport à l'an passé. Ceci a pour effet que certains verront leurs factures baisser et d'autres augmenter par rapport à l'an passé.

En 2013, nous comptons réaliser les projets contenus au programme triennal des immobilisations. Il faut signaler que nous avons deux projets majeurs à réaliser en 2013, avec l'aide du Ministère des Transports et de Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du territoire. Il s'agit de la réfection de la rue St-Alphonse (route 298), pour l'égout domestique, l'égout pluvial, l'aqueduc, le pavage, la bordure et les trottoirs. Il y a aussi la réfection de la rue St-Pierre Est, pour le pavage et le trottoir. Nous poursuivons également nos démarches pour obtenir une aide financière dans le dossier de la réfection de l'aqueduc et du prolongement de l'égout domestique sur la route 132 Ouest.

Nous vous présentons ci-joint un tableau comparatif des budgets 2010, 2011, 2012 et 2013.

Dans les jours qui viennent, s'il vous vient des questions sur le budget que nous venons de vous présenter, n'hésitez pas à communiquer avec l'administration municipale, il nous fera plaisir d'y répondre. Nous vous remercions d'être venus à la présentation de ce budget.

Gaston Gaudreault, maire

4. **Adoption du budget de l'année 2013 et du programme triennal des immobilisations**

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2013

2012-12-354

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du Code municipal prévoit que le conseil de la Municipalité doit préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur Fidèle Tremblay et résolu à la majorité que le budget qui suit soit adopté pour l'exercice financier 2013 et qu'il soit diffusé dans un journal publié sur le territoire de la Municipalité.

Ont voté pour la résolution : monsieur Gaston Gaudreault, monsieur Jocelyn Ross, madame Nathalie Bélanger, monsieur Pierre Beaulieu et monsieur Fidèle Tremblay.

A voté contre la résolution : monsieur Martin Claveau.

BUDGET DE L'ANNÉE 2013

REVENUS

▪ Taxes sur la valeur foncière	1 767 973 \$
▪ Tarification pour services municipaux	794 511 \$
TOTAL TAXES	2 562 484 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

▪ Gouvernement du Québec	18 987 \$
▪ Immeubles des réseaux	39 343 \$
▪ Gouvernement du Canada	3 125 \$
TOTAL PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	61 455 \$

AUTRES REVENUS

▪ Imposition de droits	130 000 \$
▪ Amendes et pénalités	22 000 \$
▪ Intérêts	5 000 \$
▪ Autres	1 060 \$
TOTAL AUTRES REVENUS	158 060 \$

AUTRES SERVICES RENDUS

▪ Administration générale	50 \$
▪ Hygiène du milieu	3 000 \$
▪ Aménagement, urbanisme et développement	2 000 \$
▪ Loisirs et culture	43 026 \$
TOTAL AUTRES SERVICES RENDUS	48 076 \$

TRANSFERTS

▪ Transferts inconditionnels	156 900 \$
▪ Transferts conditionnels	285 772 \$
TOTAL TRANSFERTS	442 672 \$

TOTAL DES REVENUS 3 272 747 \$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▪ Conseil municipal	66 316 \$
▪ Application de la loi	15 515 \$
▪ Gestion financière et administrative	323 924 \$
▪ Greffe	15 950 \$
▪ Évaluation	68 838 \$
▪ Autres	82 841 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	573 384 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

▪ Police	235 073 \$
▪ Sécurité civile	5 917 \$
▪ Sécurité incendie	209 311 \$
▪ Brigadiers scolaires	15 875 \$
▪ Garde d'animaux domestiques	1 000 \$
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	467 176 \$

TRANSPORT

▪ Voirie municipale	237 915 \$
▪ Enlèvement de la neige	226 721 \$
▪ Éclairage des rues	28 430 \$
▪ Circulation et stationnement	15 014 \$
▪ Transport collectif	27 311 \$
TOTAL TRANSPORT	535 391 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

▪ Administration eau et égout	20 239 \$
▪ Approvisionnement et traitement de l'eau	45 620 \$
▪ Réseaux de distribution de l'eau	69 510 \$
▪ Traitement des eaux usées	83 595 \$
▪ Réseaux d'égout	37 080 \$
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	256 044 \$

MATIÈRES RÉSIDUELLES

▪ Collecte et transport	61 315 \$
▪ Élimination	131 706 \$
▪ Matières secondaires	33 237 \$
▪ Traitement	49 823 \$
TOTAL MATIÈRES RÉSIDUELLES	276 081 \$

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

8 550 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

15 937 \$

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

▪ Aménagement, urbanisme et zonage	74 403 \$
▪ Industries et commerces	25 449 \$

▪ Promotion et développement économique	8 530 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	108 382 \$

LOISIRS ET CULTURE

▪ Administration Loisirs et Culture	71 692 \$
▪ Centre communautaire	60 151 \$
▪ Patinoires	34 090 \$
▪ Plage et promenade	34 299 \$
▪ Parcs et terrains de jeux	53 855 \$
▪ Autres	47 716 \$
▪ Activités culturelles	48 678 \$
▪ Bibliothèques	21 567 \$
TOTAL LOISIRS ET CULTURE	372 048 \$

FRAIS DE FINANCEMENT

▪ Dette à long terme - intérêts	183 573 \$
▪ Autres frais	12 468 \$
▪ Autres frais de financement	4 720 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	200 761 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

▪ Remboursement en capital	640 400 \$
▪ Activités d'investissement	- 181 407 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	458 993 \$

TOTAL DES DÉPENSES	3 272 747 \$
---------------------------	---------------------

2012-12-355

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur Fidèle Tremblay et adopté à la majorité que le programme triennal des immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 tel que présenté ci-bas est adopté.

Ont voté pour la résolution : monsieur Gaston Gaudreault, monsieur Jocelyn Ross, madame Nathalie Bélanger, monsieur Pierre Beaulieu et monsieur Fidèle Tremblay.

A voté contre la résolution : monsieur Martin Claveau.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation							
Programme triennal							
Titre	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Date indéterminée	Total du projet	Mode de financement	Fonction
Aqueduc, égout domestique, égout pluvial, pavage, trottoir rue Saint-Pierre Est	à déterminer				à déterminer	Selon protocole, subventions et R.E.	T.P.
Aqueduc, égout domestique, égout pluvial, pavage, trottoir rue Saint-Alphonse	à déterminer				à déterminer	Selon protocole et R.E.	T.P.
Mur de soutènement de la Promenade	à déterminer				à déterminer	R.E. 20% M.S.P. 80%	T.P.
Affichage municipal				à déterminer	à déterminer	F.R.	T.P.
Trottoir, route du Fleuve Ouest 0,3 km	45 000 \$				45 000 \$	R.E.	T.P.
Aménagement d'un réservoir rang 2 Est, protection incendie	20 000 \$				20 000 \$	F.R.	S.P.
Rang 3 Est/Pavage côte à l'Est de la route Dionne				36 000 \$	36 000 \$	F.A./F.C.	T.P.
Évaluation des bâtiments municipaux et leurs fonctions	Évaluer différentes options						A.G.
Réaménagement de la salle de pause au bureau municipal				5 000 \$	5 000 \$	F.R.	A.G.
Identification des édifices municipaux				3 000 \$	3 000 \$	F.R.	A.G.
Refaire poste de chloration, secteur Ste-Luce	à déterminer				à déterminer	SUB	H.M.
Ponceau rang 3 Ouest	250 000 \$				250 000 \$	R.E.	T.P.
Aqueduc/égout 132 Ouest	3 513 600 \$				3 513 600 \$	SUB & R.E.	H.M.
Bornes-fontaine Félix Huard et Fleuve Est, # 74				11 500 \$	11 500 \$	F.R.	H.M.
3 toitures étangs secteur Luceville	5 300 \$				5 300 \$	R.E. / R-2006-71	H.M.
Égout domestique Rue St-Viateur	155 000 \$				155 000 \$		H.M.
Remorque losirs	2 000 \$				5 300 \$		
Total	3 990 900 \$			55 500 \$	4 046 400 \$		

N.B. Il y a trois autres projets qui ne sont pas inclus au programme triennal des immobilisations, mais qui feront l'objet d'une analyse en 2013.

1. Gestion des algues de la plage
2. Gestion des embouchures des cours d'eau au fleuve St-Laurent
3. Finalisation du revêtement des tennis municipaux (± 14 500 \$)

5. Avis de motion de l'adoption du règlement R-2012-173, pour fixer le taux des taxes et les tarifs pour l'année 2013

2012-12-356

Avis de motion est donné par le conseiller Jocelyn Ross à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté portant le numéro R-2012-173, pour fixer le taux des taxes et les tarifs pour l'année 2013.

6. Période de questions

Lors de cette période, les questions provenant de l'auditoire ont porté sur les sujets suivants qui avaient tous une relation avec le budget :

1. Évaluation
2. Tenant en lieu de taxes
3. Transferts conditionnels versus transferts inconditionnels
4. Quote-part de la MRC de La Mitis
5. Perte d'évaluation
6. Sécurité incendie
7. Économie au niveau du déneigement des routes
8. Entretien des cours d'eau

7. Fermeture de la séance

2012-12-357

Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est levée.

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaston Gaudreault, maire

Gaston Gaudreault
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et secrétaire-
trésorier